

CONVENTION

Entre: La Commune de FOURNIVAL représentée par son Maire,
et M.
demeurant.....
Téléphone.....

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Mise à disposition de la salle multifonctions et de la cuisine pour un maximum de 100 personnes.

ARTICLE 2 : Nature de la location

La mise à disposition de la salle multifonctions est consentie pour l'organisation de
le L'utilisateur se portera garant afin que le nombre de personnes indiqué ci-dessus
soit respecté (règles de sécurité).

ARTICLE 3 : Mise à disposition des locaux

La salle est mise à disposition pour la manifestation, le
Les locaux pouvant être utilisés pour d'autres manifestations, les horaires indiqués sont à respecter
impérativement.

ARTICLE 4 : Remise des clefs

L'utilisateur prendra les clefs de la salle auprès de la Mairie après l'état des lieux contradictoire
le à Heures..... et les rendra après un autre état des lieux
le Lundi àHeures.....

ARTICLE 5 : Règlement d'utilisation de la salle multifonctions

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la salle multifonctions dont il s'engage à respecter
les clauses. Un exemplaire de ce règlement et de la fiche d'inventaire du matériel seront signés et annexés à la
présente convention.

L'utilisateur,

Fait à FOURNIVAL le
Le Maire,

Reçu le

- un acompte de 100€ (qui sera retenu dans le délai de 2 mois avant l'état des lieux/remise des clés) par chèque
en espèces
- le solde de€ par chèque
en espèces

Le régisseur,

L'utilisateur,